

Groupe d'Echanges de savoir faire et d'Appui aux Initiatives rurales de Développement (GEAID)	Promotion du pourghère (Jatropha curcas) par les groupements féminins et sensibilisation à l'utilisation de son huile comme biocarburant dans les villages de Dotan et Avogbana au Bénin	Avogbana et Dotan	Août 2007- Septembre 2009	Promotion agrocarburant issu du jatropha curcas et utilisation des dérivés
Organisation des Femmes pour la Gestion de l'Energie, de l'Environnement et la Promotion du Développement intégré (OFEDI ONG)	Promotion et vulgarisation des foyers économiques et autociseurs dans la commune de ZANGNANADO pour la lutte contre la déforestation et la réduction des effets des changements climatiques	Zagnanado	Août 2007- Septembre 2009	Promotion de l'efficacité énergétique
Jeunesse Sans Frontières Bénin (JSF- Bénin)	Production et transformation des graines de pourghère en biocarburant diesel à Hèvié	Tori et Hèvié	Janvier 2008- Juillet 2009	Promotion agrocarburant issu du jatropha curcas et utilisation des dérivés

Protection des eaux internationales

Le programme s'est concentré sur la protection du complexe lagunaire Ouest (site RAMSAR 1017) dans la commune de Comè et la préservation de la Pendjari, affluent du fleuve Niger dans la commune de Toucountouna. Les interventions ont visé la réduction du comblement des cours d'eau, la diminution de la pollution ou de l'épuisement des ressources en eau à travers des activités de reboisement ou de promotion de systèmes durables de production dans les bassins versants. Le retour des gandas (espèce de crevette) rares depuis plusieurs années a été signalé en début d'année par les communautés de pêcheurs du lac Ahémé dans la commune de Comè.



Plantation de mangrove lac Ahémé

Etudes et Recherches Appliquées pour le Développement Durable (ERAD- ONG)	Réhabilitation et promotion de l'exploitation durable des berges de l'amont du fleuve Pendjari dans les villages de Tampégré et de Cocota (commune de Toucountouna)	Tampégré et Cocota	Janvier 2008- Février 2010	Restauration de la biodiversité du lac Ahémé
Union Communale des Producteurs de Grand-Popo (UCP/Grand-Popo)	Lutte Contre la Pollution des Eaux à Grand-Popo, face à la contamination de la nappe phréatique par les engrais minéraux	Grand-Popo	Janvier 2008- Décembre 2009	Préservation de la nappe phréatique dans l'axe agricole du littoral à Grand-Popo



Lutte contre les POPs

Limitation des Polluants Organiques Persistants (POPs)

L'objectif est de faciliter la réduction de l'utilisation des POPs encore largement utilisés surtout dans les zones de production cotonnière où il a été remarqué la présence de l'aldrine, de l'endrine, de l'hexachlorobenzène etc. Une étude prospective a été menée dans la commune de Kalalé pour identifier les sources et types de POPs courants. Les résultats obtenus ont servi de fondement pour l'élaboration d'un plan de communication, l'organisation et le renforcement des capacités des divers acteurs pour faire face au phénomène. L'association des maires du département de l'Alibori a été impliquée dans l'initiative pour dupliquer les résultats du projet.

Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Auto Promotion des Structures Communautaires (DEDRAS-ONG)	Elaboration et vulgarisation dans la Commune de KALALE d'un guide d'identification et de sensibilisation sur les Polluants Organiques et persistants	Kalalé	Janvier 2008- Février 2009	Lutte contre les Polluants Organiques Persistants
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	-------------------------------	---------------------------------------------------



Irrigation gouttes à gouttes

Alpha et Oméga Environnement ONG	Appui à la Sauvegarde de la Biodiversité Végétale sur les terres agricoles de Koutchagou, bassin versant de la Koumagou	Boukombé	Janvier 2008- Février 2010	Restauration de terres dégradées
INITIATIVES DEVELOPPEMENT (I.D.PECHE)	Restauration de l'écosystème, reboisement des bassins versants et des berges de la rive Ouest du Lac Ahémé	Comè	Janvier 2008- Février 2010	Restauration de la biodiversité du lac Ahémé

Toutes les interventions ci-dessus évoquées sont relevées par le renforcement de capacités aussi bien des ONG et OCB que des groupements ou populations bénéficiaires. Les axes de renforcement touchent tant les aspects organisationnels (structuration, fonctionnement, partage des bénéfices, gestion des conflits etc) que techniques dépendamment de la nature des projets. Un réseau dénommé Réseau des Structures (ONG/OCB) d'Actions Locales pour l'Environnement Mondial (Réseau SALEM/ PMF-FEM) est mis en place pour partager les bonnes pratiques et apporter un appui à l'amélioration des politiques et stratégies nationales ou communales de gestion de l'environnement.

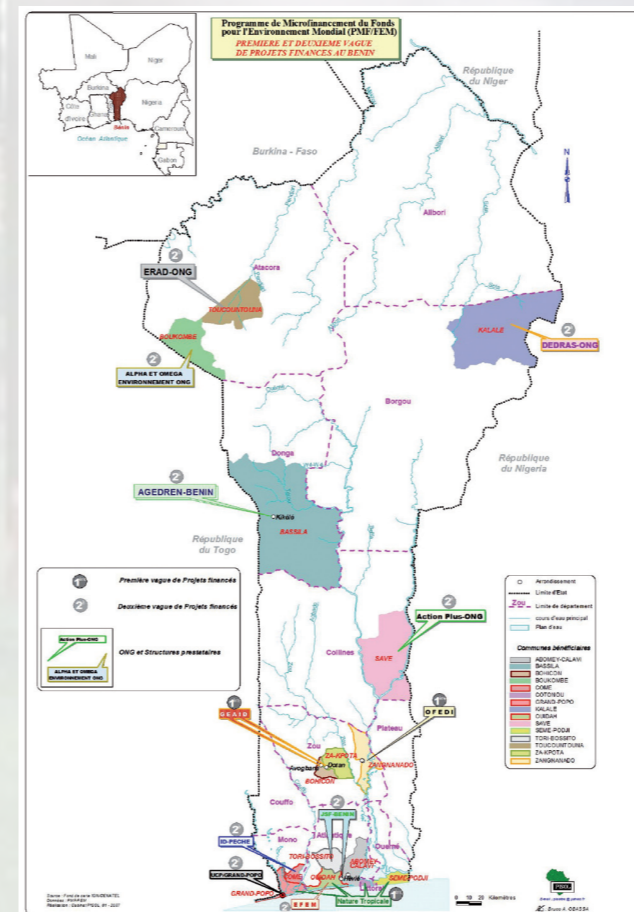
Les populations bénéficiaires sont également appuyées dans leurs efforts par le financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) avec comme conséquences la création ou le renforcement d'environ soixante quinze (75) emplois en 2007 et 2008.

CONTACT

Programme des Nations Unies pour le développement
Lot 111 zone résidentielle, rue des Dominicains
01 BP 506 Cotonou
Tél. + 229 21 31 30 45 / 21 31 30 46
Fax : + 229 21 31 57 86
E-mail : registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Lutte contre la dégradation des terres

Des techniques de gestion durable des terres et des eaux sont promues dans la commune de Boukombé pour améliorer les rendements de production. L'adoption du vétiver a permis d'accroître en 2008 le rendement du sorgho d'environ 13% en le faisant passer de 750 à 850 kg/ha au niveau de nombreux producteurs bénéficiaires dans le village de Koutchagou. L'irrigation goutte à goutte a considérablement permis de diminuer le taux de mortalité des jeunes plants. L'accent a été mis sur les connaissances endogènes et la valorisation des espèces locales à valeur économique telles le karité, le néré.



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (PMF/ FEM)

DES RÉPONSES COMMUNAUTAIRES AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX GLOBAUX

Le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un mécanisme d'appui technique et financier qui supporte les initiatives communautaires de promotion du développement durable à partir d'actions conjointes de mobilisation de financement et d'intervention à la base pour venir à bout des menaces qui pèsent sur l'environnement local et global. Ce Programme a été lancé au Bénin en novembre 2006 et prend la réduction de la pauvreté comme point d'entrée pour aborder les préoccupations environnementales œuvrant ainsi à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Il est destiné à fournir un appui aux organisations non gouvernementales et aux associations communautaires à la base pour entreprendre des activités à petite échelle entrant dans les domaines

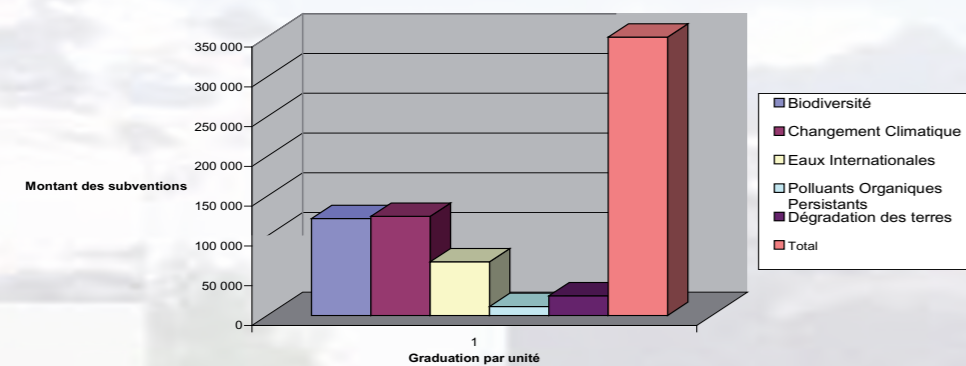
d'intervention du FEM.

En se fondant sur la vulnérabilité des zones agro-écologiques, les zones de concentration du PMF/FEM au Bénin pour les deux premières années d'intervention sont : la côte béninoise (de Semé à Hilacondji), le complexe lagunaire Ouest (Site Ramsar 1017), le complexe lagunaire Est (Site Ramsar 1018), le plateau de terre de barre du Sud-Bénin, l'Atacora Ouest.

Au plan thématique, les interventions sont réparties comme suit sur les cinq (05) domaines focaux du FEM.

- Biodiversité
- Changements climatiques
- Eaux internationales
- Dégradation des terres
- POPs

Répartition des subventions par domaine focal



DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT

Le PMF/FEM a aidé les ONG à construire des partenariats techniques comme financiers avec d'autres donateurs. Au nombre des plus importants on peut citer : l'UICN Pays bas pour la préservation des tortues marines, le Projet d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PA-DPA) pour la préservation des ressources en eaux, Le Service Culturel d'Action Coopérative (SCAC/

France) pour la préservation de la mangrove, Agriculteurs Français de Développement International (AFDI 64) pour l'agriculture biologique, SIM Australie pour la lutte contre les Polluants Organiques Persistants (POP). Le total en espèce du cofinancement s'élève à environ 250 000 USD pour les années 2007 et 2008.

COMMENT BENEFICIER D'UN FONDS DU PMF/FEM ?

Une ONG désireuse de bénéficier d'un fonds du PMF/FEM répond dans un premier temps à un avis d'appel à idées de projet lancé une fois par an par le PNUD. Si l'idée de projet est jugée pertinente, l'ONG soumet un document de projet qui doit respecter les principes que voici:

Le surcoût

Les idées de projet doivent conduire à des projets à même de préserver l'environnement mon-

dial. En effet, le FEM ne finance que les coûts liés à l'obtention d'effets positifs pour l'environnement mondial qui sont additionnels et complémentaires des coûts des interventions en faveur du développement durable national. Il importe donc de clarifier le « cadre d'analyse » du projet potentiel en termes géographique, temporel et thématique. La formulation de l'idée de projet doit préciser la zone d'intervention et mettre en exergue le (les) problème (s) environnemental (aux) à régler

au plan global ainsi que ses incidences sur l'environnement local.

Le cofinancement

Le futur projet doit être cofinancé à partir de sources autres que le FEM. Le co-financement doit couvrir les coûts du projet concernant la réalisation d'objectifs nationaux (ou de référence) de développement économique et social. Ce cofinancement est à rechercher par les ONG ou OCB prestataires et les bénéficiaires. Le cofinancement est un critère éliminatoire. Toute ONG ou OCB qui ne justifiera pas d'un cofinancement en provenance d'un autre partenaire financier au moment de la présentation du document de projet ne verra pas son dossier étudié. La formulation des documents de projet pourrait intervenir dans la deuxième quinzaine du mois d'Août.

L'acceptabilité sociale et culturelle

L'idée de projet doit permettre d'aboutir à un projet qui tienne compte des contraintes sociales et qui garantisse l'implication des populations et autorités locales.

La pertinence et la synergie

L'idée de projet doit conduire à un projet réaliste,

novateur, et reproductible dont la pérennité est garantie. Elle doit répondre aux préoccupations des populations. Il est souhaitable qu'elle donne l'occasion d'exploiter les possibilités de synergie ou de complémentarité avec les projets existants.

La visibilité

Le projet une fois développé doit pouvoir donner lieu à des produits et effets visibles dans un délai de deux ans

Modalités de financement

Chaque projet durera au plus deux (02) ans. La contribution du FEM est d'au plus \$ 50 000. Elle est complétée par un cofinancement qui doit atteindre au moins 40% de la part apportée par le PMF/ FEM.

Soumission

La fiche à idée de projet doit contenir les contacts de l'ONG ou de l'OCB, le titre du projet, sa localisation, la communauté concernée, un bref aperçu des résultats attendus et leurs liens avec l'amélioration de la qualité de l'environnement aussi bien au plan local que global. Les meilleurs projets sont progressivement financés selon la disponibilité de fonds à la suite d'une visite de terrain concluante.

REALISATIONS DU PROGRAMME

Conservation de la biodiversité

Les subventions pour la préservation de la biodiversité sont essentiellement allées à la conservation des espèces migratrices (les tortues marines notamment), aux espaces abritant des espèces végétales menacées telles les mangroves, le karité, l'iroko, le caïlcédrat etc. C'est ainsi que des réserves biologiques (20 ha) ont été créées et des couverts végétaux (forêt Igbodja, forêt sacrée Kikélé, mangroves Avlékété) bénéficient d'une

protection plus accrue dans les communes de Ouidah, Savè, Bassila.

La stratégie d'accompagnement des communautés consiste à la promotion de la gestion durable des écosystèmes pour la satisfaction des besoins des populations, la promotion de l'écotourisme le cas échéant, la multiplication et la valorisation des espèces locales.



Préservation des tortues marines



Singe blanc forêt Kikélé



Pépinière de teck

ONG/OCB	Titre du projet	Localisation	Date de démarrage- Date de fin	Principal objet
Nature Tropicale	Sauvegarde des tortues marines de l'Atlantique et de leurs habitats le long du littoral au Bénin	Littoral du Bénin	Août 2007- Septembre 2009	Préservation des tortues marines
Action Plus	Préservation de la diversité biologique de la forêt Igbodja	Savè Igbodja	Janvier 2008- Février 2010	Préservation de la biodiversité de la forêt Igbodja en bordure du fleuve Opkara
Association pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles du Bénin (AGEDREN-BENIN)	Préservation et aménagement de la biodiversité - conservation des singes noirs et blancs de la forêt sacrée de Kikélé dans Bassila	Bassila/Kikélé	Août 2007-Septembre 2009	Préservation de la forêt de Kikélé et promotion de l'écotourisme
Environnement Femme et Enfance Malheureuse (EFEM)	Préservation et gestion des mangroves au niveau des villages : Togbin, Adounko, Avlékété pour la promotion de l'écotourisme	Avlékété, Adounko	Janvier 2008-Février 2010	Restauration de la mangrove

Lutte contre les changements climatiques

Le programme a mis l'accent d'une part sur la promotion et la dissémination de technologies de cuisson à rendement énergétique élevé (économie de plus de 50% de bois par rapport aux technologies traditionnelles de cuisson) couplée au reboisement d'essences fruitières ou à croissance rapide dans la commune de Zagnanado. Ceci permet non seulement de réduire la consommation de bois-énergie (Plus de 20% des ménages dans les villages d'intervention et plus de 50 femmes ou groupements menant des activités génératrices de revenus) mais aussi d'accroître à terme les possibilités de séquestration du carbone.

D'autre part des appuis sont apportés à des groupements des communes de Zakpota, Abo-



Unité d'extraction d'huile végétale

mey-Calavi et Tori pour contribuer à la diminution de la dépendance économique des populations vis-à-vis des produits pétroliers à partir de la production d'agrocarburant issu du Jatropha curcas. L'expérience est à son début et on espère une production cumulée de 30 ha pour l'année 2009. Les premières plantations, celles de l'année 2008 on permis d'obtenir 100 litres d'agrocarburant qui ont été utilisés dans des moulins et pour l'éclairage au lampion dans certaines localités de Zakpota. En dehors de la réduction des émissions de carbone relevant de cette activité, il convient de noter que la transformation des graines de Jatropha curcas apporte beaucoup d'autres avantages en termes de réduction de l'érosion des terres, de développement d'activités connexes génératrices de revenus (fabrication de savon, fabrication de biopesticide).